

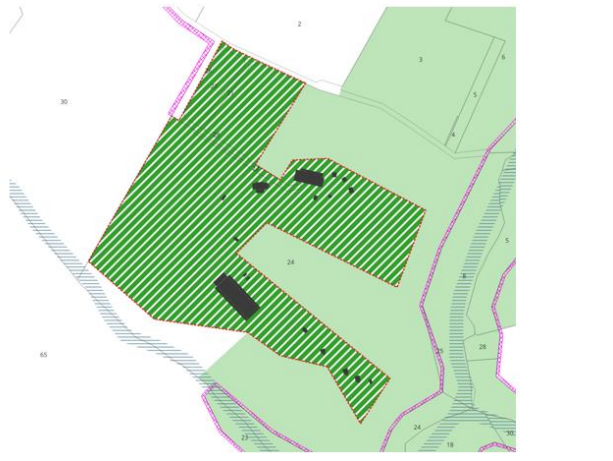
RÉVISION ALLÉGÉE N°2 DU PLUI

AJUSTEMENTS APPORTÉS AUX PIÈCES DU DOSSIER EN VUE DE SON APPROBATION

OCTOBRE 2025

01 | AJUSTEMENTS APPORTÉS AUX PIÈCES DU DOSSIER DE RÉVISION ALLÉGÉE N°2 EN VUE DE SON APPROBATION

Règlement > règlement graphique

Ajustement apporté	Origine de l'ajustement
<u>Evolution du zonage AUT</u> Ce zonage est retravaillé en s'appuyant sur les recommandations émises par le Paysagiste conseil de l'Etat et l'Architecte conseil de l'État suite à une visite de terrain du 26 mai 2025. Cette dernière a permis d'aboutir sur un ensemble de préconisations concernant le périmètre de la zone AUT. Le périmètre retravaillé intègre dans la zone AUT l'ensemble des chalets existants au Sud Est de la zone. ZONAGE EN VIGUEUR  ZONAGE ARRET RA N°2  ZONAGE REVU POUR APPROBATION RA N°2 	Observations formulées par les services de l'Etat lors de l'examen conjoint

01 | AJUSTEMENTS APPORTÉS AUX PIÈCES DU DOSSIER DE RÉVISION ALLÉGÉE N°2 EN VUE DE SON APPROBATION

Orientations d'aménagement et de programmation

Ajustement apporté	Origine de l'ajustement
<u>OAP de Combe de Ramond à Maurens-Scopont :</u> Les principes de l'OAP ont été retravaillés pour tenir compte des enjeux paysagers et topographiques du lieu. Une visite de terrain a eu lieu le 26 mai 2025 avec le Paysagiste conseil de l'Etat et Architecte conseil de l'État. Cette visite a permis d'aboutir sur un ensemble de préconisations d'aménagement pour une prise en compte dans l'OAP. En conséquence, l'OAP (schémas et principes rédigés) a été complétée de la manière suivante : • Mention des courbes de niveaux sur le schéma, • Intégration des voies en s'appuyant sur ces courbes de niveau dans la partie Ouest du site nouvellement ouvert à l'urbanisation tout en répondant à la nécessité de réaliser un bouclage des voiries. • Organisation de la partie Nord-Ouest nouvellement ouverte en « fer à cheval » en s'appuyant sur le relief pour valoriser le « cirque » qu'il organise. • Précision des principes d'intégration des emplacements touristiques (principe d'implantation en quinconce pour prendre en compte les visibilitées). • Préservation et proposition de principes de végétalisation (haies et alignement d'arbres) Les principes rédigés ont été ajustés de la manière suivante : <u>Principes patrimoniaux et paysagers intégrés en supplément dans l'OAP par la révision allégée n°2 :</u> • Sur la partie Nord Ouest, les aménagements s'appuieront sur le relief par une structure en « fer à cheval » permettant de valoriser le « cirque » qu'il organise. Sur cet espace, une implantation des constructions et emplacements touristiques est à privilégier sur la partie haute en arc de cercle et de laisser dégagée la partie en creux qui se prolonge en direction des boisements. • Les emplacements touristiques ont vocation à être implantés en quinconce pour prendre en compte les visibilitées. <u>Ajustements apportés concernant la desserte des terrains par les voies en supplément dans l'OAP par la révision allégée n°2 :</u> • Les voies devront intégrer dans le site en s'appuyant sur les courbes de niveau • dans sa partie Sud Ouest, tout en répondant à la nécessité de réaliser un bouclage des voiries. • Dans sa partie Nord Ouest, en organisation en « fer à cheval »	Observations formulées par les services de l'Etat lors de l'examen conjoint

01 | AJUSTEMENTS APPORTÉS AUX PIÈCES DU DOSSIER DE RÉVISION ALLÉGÉE N°2 EN VUE DE SON APPROBATION

Notice de présentation et évaluation environnementale

Ajustement apporté	Origine de l'ajustement
<u>Actualisation de la notice de présentation</u> La notice de présentation est actualisée pour tenir compte de l'ensemble des ajustements apportés au dossier de révision allégée suite à l'examen conjoint et aux observations formulées lors de l'enquête publique.	Observations formulées par les services de l'Etat lors de l'examen conjoint
<u>Actualisation du rapport d'évaluation environnementale</u> Le rapport est actualisé pour tenir compte de l'ensemble des ajustements apportés au dossier de révision allégée suite à l'examen conjoint et aux observations formulées lors de l'enquête publique.	Observations formulées par les services de l'Etat lors de l'examen conjoint
<u>Résumé non technique</u> Le rapport est actualisé pour tenir compte de l'ensemble des ajustements apportés au dossier de révision allégée suite à l'examen conjoint et aux observations formulées lors de l'enquête publique.	Observations formulées par les services de l'Etat lors de l'examen conjoint